

COMMUNE DE MOUDON

PREAVIS 40/19

OBJET : demande d'un crédit de CHF 465.000 pour le réaménagement de la zone de stationnement des Combremonts (parcelle 176)

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

La commission nommée pour cet objet s'est réunie le mercredi 29 mai 2019 à la salle de Mazan. Elle était composée de Mesdames Françoise Matthey et Araf Ben Ali en remplacement de Mr Ghelmini Ronny et de Messieurs Alain Najar, Michaël Voruz et de votre serviteur, rapporteur.

Nous remercions Madame la Syndique Carole Pico et Monsieur Félix Sturner pour leur disponibilité.

Préambule : ce projet de réaménagement de cette zone s'inscrit dans le cadre de la requalification du centre ville. C'est une première étape. Par la suite, le parking situé plus haut sur la Route de Sottens, au lieu-dit le Valon, sera aussi réaménagé

Pour le projet qui nous est soumis, on aura une capacité supérieure de 43 places par rapport au parking actuel pour un total de 128 dans un espace qui sera arborisé avec des essences indigènes.

Ces places supplémentaires sont dues au déplacement de la place de jeux qui sera aménagée sur l'emplacement de la grange qui sera démolie.

La rénovation de ce bâtiment aurait demandé des investissements trop importants. Dans ce périmètre, il se trouve une fontaine non-alimentée pour l'instant, mais qui pourra être remise en fonction sans difficulté selon le service communal compétent. Une partie du montant du réaménagement sera prélevée sur le compte " Provision places de parc".

La place de jeux sera équipée d'un mur de grimpe et les jeux seront en bois selon les vœux exprimés par ce conseil lors d'une précédente rénovation (Parc aux Biches). Ils seront destinés aux enfants de 10-12 ans.

Discussion : certains commissaires trouvent le crédit un peu important.

Après avoir obtenu toutes ces informations, la commission à l'unanimité invite le conseil communal à accepter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

- vu le préavis de la Municipalité No 40/19
 - ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la Cogefin
 - considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour
1. autorise la Municipalité à réaliser les travaux pour le réaménagement de la zone de stationnement des Combremonts (parcelle 176)
 2. accorde à cet effet un crédit d'investissement maximum de CHF 465.000. TVA incluse, dont à déduire toute subvention éventuelle.
 3. prend acte que la dépense finale de la conclusion 2 sera comptabilisée à l'actif du bilan.
 4. prend acte que cet investissement pourra être amorti, tout ou partie, par reprise sur le compte "provision places de parc". Le solde éventuel devant être amorti en 30 ans maximum.
 5. autorise formellement la Municipalité, selon les nécessités, à emprunter partie ou tout de la dépense globale de CHF 465.000.- aux meilleures conditions du moment.

Moudon, le 7 juin 2019

Le rapporteur: Pierre-Alain Volery